

25 juin 1740 — Ordonnance qui condamne tous les habitants de la seigneurie de Laprairie de la Madeleine excepté ceux qui ont fait et entretenu le pont de la rivière Saint-Jacques à fournir le bois nécessaire et à travailler à la première réquisition qui leur en sera faite au pont de la rivière à la Tortue à peine contre les contrevenants de dix livres d'amende payable sans autre condamnation applicable à la paroisse de Laprairie.

25 juin 1740 — Ordonnance qui condamne les habitants de Chambly qui n'ont point satisfait à ce qu'ils doivent à l'église de Chambly, tant pour la menuiserie, etc, etc, de payer entre les mains du marguillier en charge chacun vingt sols par arpent de terre de front qu'ils possèdent dans la dite seigneurie. (Publiée dans *Edits et Ordonnances*, vol. II, p. 551.)

25 juin 1740 — Ordonnance qui fait défense à toutes personnes de mettre aucune espèce de bêtes dans les îles voisines de l'île Sainte-Thérèse appartenante à Marie-Thérèse DuGué, veuve de feu Charles Gaspard Piot de Langloiserie, vivant lieutenant de roi de Québec. (Publiée dans *Edits et Ordonnances*, vol. III, p. 468.)

26 juin 1740 — Ordonnance qui rétablit Joseph Saulquin dans son office d'huissier royal en la juridiction royale de Montréal.

26 juin 1740 — Ordonnance qui oblige tous les habitants du gouvernement de Montréal de travailler, au premier ordre qui leur sera donné par Jean-Baptiste Hervieux, marchand et commis du grand voyer, pour tirer le bois nécessaire aux ponts et réparer les chemins du dit gouvernement. (Publiée dans *Edits et Ordonnances*, vol. II, p. 383.)